

AUTORITÉ GUINÉENNE DE L'AVIATION CIVILE

DECISION 2019/N°.....0028.....MT/AGAC/DG
Portant approbation du Manuel de politique d'application des textes législatifs et réglementaires

LE DIRECTEUR GENERAL,

- Vu la Loi L/2013/063/CNT du 05 Novembre 2013, portant Code de l'Aviation Civile
- Vu le Décret D/2018/233/PRG/SGG du 25 Septembre 2018, portant Promulgation de la Loi L/2018/048/AN du 15 Mai 2018, Portant amendement du Code de l'aviation civile ;
- Vu le Décret D/2017/048/PRG/SGG, du 25 février 2017, portant Création, Attributions, Organisation et fonctionnement de l'Autorité Guinéenne de l'Aviation Civile ;
- Vu le Décret D/2018/021/PRG/SGG du 09 février 2018, portant Nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Autorité Guinéenne de l'Aviation Civile ;
- Vu l'Arrêté 2017/N3442/MT/CAB/SGG, du 07 août 2017 portant adoption des Règlements Aéronautiques de Guinée (RAG) ;
- Vu les nécessités de service

DECIDE

Article 1 : Est approuvé le Manuel de politique d'application des textes législatifs et réglementaires, en annexe à la présente Décision.

Article 2 : Le Directeur Général Adjoint, le Directeur de la Sécurité des Vols, le Directeur de la Navigation Aérienne et le Directeur du Transport Aérien sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente Décision.

Article 3 : La présente décision qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, entre en vigueur à compter de sa date de signature et sera publiée partout où besoin sera.

Conakry, le.....12 SEP. 2019.....

Ampliations

- DG:.....1
- DGA:.....1
- DSV:.....3
- DTA.....5
- DNA.....3
- Archives:.....2/15

Le Directeur Général
Eihadj Mamady KABA